TAULE INFO

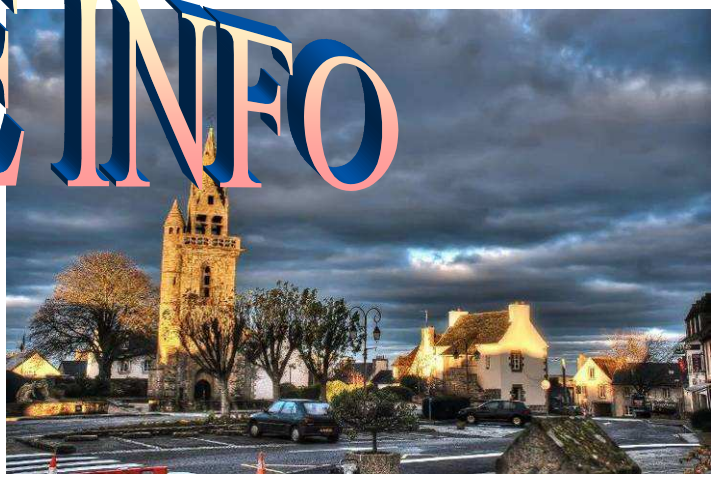

N°109 octobre 2017
Prochaine parution : 31/10/17
Tél. 02 98 67 11 14
Fax 02 98 79 01 82
mairie@commune-taule.fr
www.commune-taule.fr
8h30 - 12h00 / 13h30 - 18h00
du lundi au jeudi.
Vendredi : 17h00
Samedi : 8h30 -12h00

Le 29 octobre à 3h00 du matin, retardez vos horloges, réveils, montres etc... d'une heure. Il sera alors 2h00 du matin Nous entrons dans l'heure d'hiver.

SUR LA GRAND'ROUTE
Cie Udre-Olik
Théâtre et musique
D'après les textes de Gaston Couté
VENDREDI 13 OCTOBRE. 18H30
à Taulé
(Médiathèque, Espace Imagine)
Gratuit, entrée libre
Infos : 02 98 15 22 77
www.theatre-du-pays-de-morlaix.fr

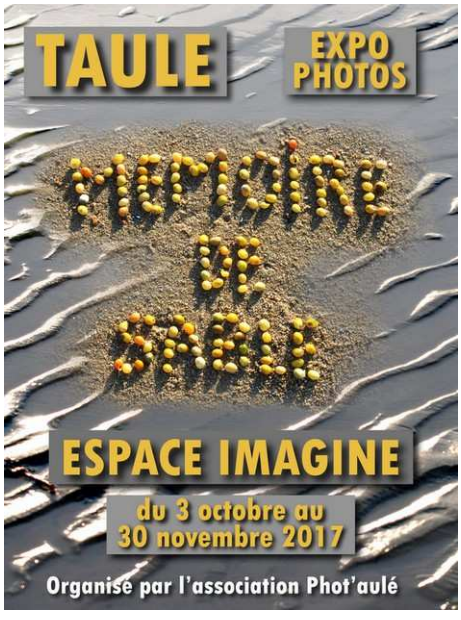

COMMUNIQUÉ

A VOIR

Collecte de mémoires : le patronage

Sur *youtube-maison de l'enfance-taulé.*

Diaporama sur le Taulé d'autrefois. Ecoutez nos anciens parler de leur jeunesse au patronage.
Visionnez également les vidéos des activités du centre aéré durant l'été.

CCAS – REPAS DES ANCIENS

Le repas des Anciens aura lieu le dimanche 8 octobre au restaurant « Tal ar Milin», avec la participation de Fanch LE MARREC.

Les personnes âgées de 70 ans et plus qui résident à Taulé sont invitées à prendre part au repas. Une participation financière de 10€ est demandée. Les conjoints sont également les bienvenus, moyennant une participation de 20€.

Inscriptions Vacances de Toussaint 2017

L'accueil de loisirs sera ouvert du lundi 23 octobre au vendredi 3 novembre 2017 inclus, de 7h30 à 19h00.

COMMERCE

Le salon de coiffure sera fermé du 07 octobre au soir au 24 octobre au matin.

ACTU MEDIATHÈQUE

Exposition de photos
du 3 octobre au 30 novembre

"Mémoire de sable" de l'association Phot'aulé

Cet automne, le club s'attaque à un sujet particulier, difficile mais passionnant, "Mémoire de sable". Une cinquantaine d'images sera exposée dans le hall de l'espace Imagine et à la médiathèque.

Théâtre et musique
Vendredi 13 octobre à 18 h 30

À partir de 10 ans - Durée : 1h

"Sur la grand'route"

Un spectacle proposé par le Théâtre du Pays de Morlaix en partenariat avec Morlaix Communauté
Comédien : Philippe Languille
Musicien : Dany Fournier
D'après des textes de Gaston Couté
Compagnie Udre-Olik
Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Philippe Languille, accompagné en musique par Dany Fournier, interprète avec intensité des monologues écrits par le poète engagé et révolté, Gaston Couté. Ballets de corps maladroits, cri contre l'injustice, amour, politique, c'est une découverte des textes ravageurs du poète. Il raconte les envies, les amours, les emportements. Du patois au français, c'est une déambulation poétique et pleine de vie, drôle et amère.

Charette aux merveilles - 15ème édition
Le mercredi 18 octobre à 17 h

"Mythe et Naphtaline" de Guylaine Kasza

Un chapeau sur la tête, débordante d'énergie, Guylaine Kasza raconte des histoires loufoques, tendres et décapantes. Un moment de bonheur partagé où elle distille ses histoires et récits de manière la plus joyeuse.

Contes merveilleux européens
Spectacle jeune public à voir en famille à partir de 4 ans.
Gratuit sur inscription :
mediatheque@commune-taule.fr
Tél : 02 98 24 76 37 aux heures d'ouverture au public

NB : Pas d'ouverture au public le mercredi 18/10 de 16 h 30 à 18 h 30.

DU CÔTÉ DES ÉCOLES

RENTRÉE SCOLAIRE : EFFECTIF DES ÉLÈVES
Ecole Jean Monnet 156 élèves
Ecole St Joseph 98 élèves
Ecole de Penzé 58 élèves (dont 50% pour Taulé)

Mme BOULCH succède à Mr REGUER à la direction de l'école Jean Monnet.

OPÉRATION ZÉRO GASPILLAGE
L'action initiée en 2015 auprès des élèves qui mangent à la cantine se poursuivra du 02 au 13 octobre. De nouveau, les élèves, aidés d'adultes, pèseront séparément (entrée, plat, dessert) les aliments qu'ils laissent sur leurs assiettes en fin de repas. L'objectif est de repérer oû se situe le gaspillage et d'affiner au mieux les repas proposés aux enfants.

ÉCOLE DE PENZÉ

Les éleves inscrits à Penzé ont retrouvé les bancs de l'école.
Nouveauté de la rentrée : du matériel informatique (projecteurs) à également été installé dans chaque classe grâce à la participation financière des communes.

La structure de jeux installée l'année dernière dans la cour enchantera encore les enfants (ci-dessus, les enfants de la garderie posant pour la photo).
Cette année, la classe de maternelle sera encadrée par Hélène Croguennec et Martine Gonzalves (Atsem), celle de CP-CE1 par Marie Logiou secondée par Nolwenn Bihannic. Enfin, les CE2-CM1-CM2 seront pris en charge par Aline Doillon (directrice) ; Perrine Le Derf et Chann L'Hourre.
Sabrina Guillerm accueille quant à elle les élèves dans la garderie de l'école (7h30 – 18h30).
L'APE a aussi fait sa rentrée ! Différents projets et animations sont déjà planifiés pour l'année. Le traditionnel brûlage de sapins et la fête de l'huître seront encore au rendez-vous ainsi que d'autres actions.

ECOLE ST JOSEPH

L'APEL de l'école Saint JOSEPH organise un loto le dimanche 22 octobre à la salle Loar.

VIE ASSOCIATIVE

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations a connu une très bonne fréquentation avec plus de 300 contacts toute l'après-midi.
L'US Taulé avec son école de foot - la gym - le badminton - le tennis de table - la boule bretonne. Lez'Arts joyeux (jazz-guitare et chants) ont assuré en musique la partie animation toute l'après-midi.
Les clubs de hand-ball, tennis, danses bretonnes, danses de société, scrapbooking, photo et judo ont également pris de nombreux contacts avec les personnes venues en famille sur le site.
La structure gonfable (nouveauté cette année) pour les enfants a également connu un gros succès.
Un pot de l'amitié a clôturé cette journée avec l'ensemble des associations présentes.
L'OMS remercie toutes les personnes qui ont participé à ce forum et leur souhaite une belle saison sportive et culturelle 2017-2018
Pour le bureau, Juan Puil

CLUB CYCLO RANDONNEURS

Tous les dimanches matin à 9h00, rendez-vous des marcheurs sur le parking de la Poste pour des sorties d'environ 2 heures.

Dimanche 1er octobre. Départ 9h00.
►**circuit 1- (**Dénivelé + 829 M) - 81 kms
Le Quinquis-Coatilizec-Gare de Pleyber-Rte du Cloitre-La Sapinière-Le Cloitre-Kermeur-Lannéanou-Plougonven-St-Eutrope-Plouigneau-Vieille rte de Lanmeur-Lanmeur Plouézoc'h-Morlaix-Taulé.
► **Circuit 2** - 62 Kms
Le Quinquis-Coatilizec-Gare de Pleyber-Rte du Cloitre-La Sapinière-Le Cloitre-Kermeur-Lannéanou-Plougonven-Croix de Pierre-Morlaix-Le Rest-La Gare-Taulé.

Dimanche 08 octobre. Départ 9h00.
► **Circuit 1-** (Dénivelé + 523 M) - 77 Kms
Penzé-Guiclan-Kermat-Landi-Moulin de Brézal-Plounéventer-Lesvéoc-St-Derrien-Ch-Kerjean-St-Vougay-Mengleuz-Berven-Pont-Ar-Barrés-Bois Menou-Mespaul-Plouénan-Kerlaudy-Penzé-Taulé.
► **Circuit 2** -68 Kms
Penzé-Guiclan-Kermat-Landi-La Roche- Maurice & Retour.

Dimanche 15 octobre. Départ 9h00.
►**Circuit 1-** (Dénivelé + 738 M) - 72 Kms
Penhoat-Vallon du Pont-Silo-Commana-R. P. Antenne-Plounéour-Ménez-Le Relecq-Le Plessis-La Sapinière-Gare de Pleyber-Coatilizec-Kervénenarc'h-R.P. rte de Carhaix-Morlaix-Taulé.
► **Circuit 2**- 67 Kms
Penhoat-Vallon du Pont-Silo-Commana-R. P. Antenne-Plounéour-Ménez-Le Relecq-Le Plessis-Morlaix-Taulé.

Dimanche 22 octobre. Départ 9h00.
► **Circuit 1-** (Dénivelé + 688 M) - 80 Kms
Henvic-Trégondern-St-Pol-Roscoff-Santec-Le Dossen-Plougoulm-Moguériec-Kerfissien-Plouescat-Plounévez-Lochrist-Moulin du Chatel-Lanveur-Tréflaouénan-Mespaul-Plouénan-Kerlaudy-Taulé.
► **Circuit 2**- 69 Kms
Henvic-Trégondern-St-Pol-Roscoff-Santec-Le Dossen-Plougoulm-Moguériec-Kerfissien-Kérider-Lanveur-Tréflaouénan-Mespaul-Plouénan-Kerlaudy-Taulé.

Dimanche 29 Octobre. Départ 9 h 00
►**Circuit 1** - (Dénivelé + 806 M) - 78 Kms
Morlaix-Berrien-Rte de Carhaix-Huelgoat-Berrien-Morlaix-Taulé.
►**Circuit 2** - 64 Kms
Morlaix-Berrien & Retour.

MÉDIATHÈQUE

Horaires d'ouverture :
Mardi de 16h30 à 18h30
Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 16h30 à 18h30
Vendredi de 16h30 à 18h30
Samedi de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00
La médiathèque est fermée les lundis et jeudis
*Accès aux ordinateurs gratuit pour tous
02 98 24 76 37
mediatheque@commune-taule.fr

Déchetterie - ker ar big -Taulé

Du 15 octobre au 15 avril
Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Fermeture le mardi

PERMANENCES

MISSION LOCALE DU PAYS DE MORLAIX

INSERTION DES JEUNES DE 16 A 25 ANS
Z.A. La Boissière – Rue Jean Caërou - Centre Multi-Service 29600 MORLAIX - Tél : 02.98.15.15.50
Mail : ml@missionlocalemorlaix.asso.fr
Permanence: Les mercredis 4 et 18 octobre à l'Espace Imagine de 9 h00 à 12h00 sur RDV.

A.D.I.L

Association Départementale d'Information sur le Logement
Permanences à Morlaix Communauté les 2ème et 5ème mardis de 9h à 12h et de 14h à 18h, les 3ème et 4ème mardis de 14h à 18h
Mardi 3 octobre, de 14h00 à 18h00
Site : http://www.adil.org/29

A. D. M. R

Aide à Domicile en Milieu Rural
Le bureau de l'ADMR est ouvert le matin de 9h à 12h30 sans RDV puis les après-midi de 13h30 à 17h00 sur RDV. Espace Imagine Tél : 02.98.79.02.43

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES du TERRITOIRE DE MORLAIX

Permanence : Lundi 2 et 16 octobre, de 13h30 à 17h00. à l'Espace Imagine.
Site : www.rpam-morlaix.com
TEMPS D'EVEIL
Lundi 9 octobre de 9h30 à 10h15 et de 10h30 à 11h15
Inscriptions au 02.98.88.17.34
http://www.agglo.morlaix.fr, rubrique "pratique" puis "annuaire petite enfance", ainsi que la page "Centre de l'Enfance" de notre site.

PROBTP

Permanences tous les 1ers et 3èmes mardis du mois ainsi que tous les vendredis, de 9h30 à 12h30 sans RDV et de 13h30 à 17h30 sur RDV, au 02 40 38 15 15.
Absent le vendredi 6 et vendredi 27 octobre.

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence jeudi 19 octobre de 9h00 à 12h00, sur RDV au 02 98 88 99 90

CAUE

Permanence à Morlaix Communauté mardi 3 octobre
Prendre RDV au 02 98 15 31 36

ÉTAT CIVIL AOÛT 2017

Naissances

13 août Hugo QUEGUINER, Keriven Armor

Mariages

5 août Nolwenn PERON et Sébastien LE LAN, Mezoumeur
19 août Amélie Armelle Marie RICHARD et Florian LE DEUNFF, rue du Bel Air
19 août Cécile Marie-Aline JARRY et Sébastien PERON, Mezoumeur
26 août Julie Maire Perrine LE DUC et Philippe ABALEA, 7 bis rue de Kerloscant

Décès

11 août Simone Jeanne Marie ROUDAUT veuve LE MESTRE, 4 rue du Bel Air
13 août Albert LE ROUX, veuf de Marie Françoise JAOUEN, Ty Coz Kergadoret
18 août Jacqueline Madeleine DESMOULIN, veuve DUPOUY, 4 rue du Bel Air
29 août Jeanne Célestine CAROFF, veuve GUYADER, 1 Résidence Ker Iliz
31 août Annie JACOB épouse LE TRAON, Plas Ar Vern

AGENDA

8 octobre **REPAS DES ANCIENS** au restaurant Tal ar Milin
22 octobre **LOTO**, salle Loar organisé par l'APEL de l'école St Joseph,
30 octobre **DON DU SANG** à la salle communale de Penzé

CONSEIL MUNICIPAL DU 09/06/2017

1. **ATTRIBUTION DU MARCHE VOIRIE 2017**
A l'entreprise PIGEON TP.
Tranche ferme : 138 278,4 € TTC.
Tranche conditionnelle : 10 291,20 € TTC.
TOTAL : 148 569,60 € TTC
Adoptée à l'unanimité

2. **CONVENTIONNEMENT AVEC L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE BRETAGNE**
Projet de la collectivité de réaliser une opération d'aménagement à proximité immédiate du centre-bourg pour y construire un programme à dominante d'habitat. Ce projet nécessite l'acquisition d'emprises foncières sises Rue de Penzé. Environ une dizaine de propriétaires sont concernés. Environ une trentaine de logements devraient être construits. Vu la complexité du dossier, l'EPF procéderait aux acquisitions des parcelles répertoriées dans la convention opérationnelle d'actions foncières.
Adopté à l'unanimité

3. **INSTAURATION DU SURSIS A STATUER SUR LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION FAISANT L'OBJET DU CONVENTIONNEMENT AVEC L'EPF**
La commune de Taulé souhaite poursuivre l'objectif de développement d'une nouvelle opération d'aménagement cohérente, et permettre d'offrir du logement locatif social pour les personnes âgées désireuses de revenir en centre-bourg. Le périmètre identifié par la collectivité abrite deux maisons inhabitées et du foncier non utilisé en friche. Le périmètre de l'opération porte sur les parcelles suivantes :

- AE0011 au lieu-dit La Garenne (3378 m²)
- AE0016 à l'adresse 11 rue de Penzé (795 m²)
- AE 0017 au 6 rue de la garenne (698 m²)
- AE0153 au lieu-dit le bourg ar jardin (2 800 m²)
- AE0154 au lieu-dit le bourg ar jardin (2933 m²)
- AE0210 au lieu-dit La garenne (5 975 m²)
- AE0211 au lieu-dit La garenne (1502 m²)
- AE0212 Rue de Penzé (1633 m²)
- AE0213 Rue de Penzé (438 m²)

La mise en place du sursis à statuer permet à la commune de sécuriser la faisabilité du projet.
Adoptée à l'unanimité

4. **GESTION DU DOMAINE : CLASSEMENT DE PARCELLES DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL**
Afin de régulariser des situations existantes, il est proposé au conseil municipal de décider du classement dans le domaine public communal des parcelles cadastrées suivantes :

- B1362 (7 362 m²)
- B0260 (48 m²)
- AD0115 (183 m²)
- AD0116 (124 m²)

Adoptée à l'unanimité

5. **DISPOSITIF D'AIDE A LA DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES**
Destruction des nids de frelons asiatiques avec une aide à hauteur de 25 % du montant TTC du coût de la destruction, plafonné à 25 €.
Adopté à l'unanimité

6. **AVIS SUR L'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE A LA DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER UNE UNITÉ DE TRI ET DE VALORISATION DE DÉCHETS NON DANGEREUX**
Le conseil municipal est sollicité pour avis dans le cadre de l'enquête publique relative à l'implantation sur le site de Saint Martin des Champs d'une unité de valorisation des déchets non dangereux.
Adopté à l'unanimité

7. **MISE EN ŒUVRE DU PLAN INFRA POLMAR**
- **Validation du principe de mutualisation des moyens et désignation des référents**

Le littoral de Morlaix Communauté, situé à proximité d'une des plus importantes routes maritimes mondiales, est particulièrement exposé au risque de pollution maritime. La gestion des pollutions maritimes nécessite des capacités techniques spécifiques et des prises de décision rapides dont ne disposent pas nécessairement les communes. Pour ces raisons, Morlaix Communauté a choisi de mettre en œuvre une démarche Infra POLMAR sur son territoire avec le soutien du Syndicat Mixte Vigipol.
Référents : Hervé RICHARD / Michel BAUER
Adoptée à l'unanimité

8. **RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : CONVENTIONNEMENT AVEC LE SDEF**
Projets 2017 de rénovation de l'éclairage public
- Rénovation de 8 points lumineux rue Ty Forn (lanternes à LED)
Coût total HT de l'opération : 6 081, 88 € / Participation communale : 3 681,88 €.
- Rénovation de 8 points lumineux rues des Terrains des Sports, des Hortensias et des Bruyères (lampes à sodium)
Coût total HT de l'opération : 4 645, 37 € / Participation communale : 2 322,69 €
- Rénovation de 19 points lumineux rue de la Gare et secteur de Mezarun Bihan (lanternes à LED)
Coût total HT de l'opération : 14 011,34 € / Participation communale : 8 311,34 €.

Adoptée à l'unanimité

9. **SUBVENTION A L'ADMR**
Subvention : 1 225 € (25 € par personne pour un total de 49 personnes)
Adoptée à l'unanimité

10. **MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**
Modification du tableau des effectifs prenant en compte la réforme dite « PPCR » (parcours professionnels, carrières et rémunérations) qui a notamment modifié l'ensemble des cadres d'emplois, à compter du 01/07/2017.
Adoptée à l'unanimité

11. **MODIFICATION DE LA PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU CONTRAT DE PRÉVOYANCE**
12 €/agent/mois à compter du 1er juillet 2017
Adoptée à l'unanimité

SEMI-MARATHON 21km / TAULE – MORLAIX 10 km
Dimanche 5 novembre 2017
Renseignements et inscriptions
St Pol-Morlaix - BP 27444 - 29674 Morlaix Cédex
Tel : 02.98.88.72.70
Inscription en ligne : http//www.saintpolmorlaix.com
La municipalité recherche des bénévoles pour cet journée. Contact : 06 19 02 36 72

DEMANDE DE PERMIS INTERNATIONAL
Dépôt à partir du 11 septembre 2017

ATTENTION : l'instruction de la demande est transférée au Centre d'Expertise et de Ressources Titres (CERT) de Nantes. Tout dossier déposé ou reçu dans le Finistère sera retourné à l'usager sans être instruit.
La demande doit être faite avant votre départ. Une fois à l'étranger, vous ne pourrez plus le demander à l'ambassade ou au consulat français

Composition du dossier :
- le formulaire de demande **cerfa n°14881*01** renseigné et signé
- si la demande est présentée depuis l'étranger, formulaire de demande de permis de conduire international téléchargé sur le site du consulat de France du ressort
- justificatif de l'identité
- justificatif de la régularité du séjour, le cas échéant
- justificatif de la résidence normale en France (toute personne n'ayant pas la nationalité française doit justifier de sa résidence normale en France à la date de la demande)
- justificatif de domicile
- copie recto-verso du permis de conduire national
- 2 photographies d'identité récentes, aux normes et en couleur
- si la demande est formulée par correspondance depuis la France : une enveloppe libellée à vos nom et adresse affranchie au tarif LRAR
- si la demande est formulée depuis l'étranger : une enveloppe libellée à vos nom et adresse affranchie au tarif permettant un envoi sécurisé et suivi à l'étranger par le consulat de France du ressort

Le dossier doit être adressé à la

PREFECTURE de la LOIRE-ATLANTIQUE
CERT EPE-PCI
6 quai Ceineray
BP 33515
44 035 NANTES Cedex

Colchiques dans les près
Fleurissent, fleurissent,
Colchiques dans les près :
C'est la fin de l'été.

Refrain :
Les feuilles d'automne
Emportées par le vent
En ronde monotone
Tombent en tourbillonnant.

Châtaignes dans les bois
Se fendent, se fendent,
Châtaignes dans les bois
Se fendent sous les pas.
Refrain

Nuages dans le ciel
S'étirent, s'étirent,
Nuages dans le ciel
S'étirent comme une aile.
Refrain

Et ce chant dans mon coeur
Murmure, murmure,
Et ce chant dans mon coeur
Appelle le bonheur.

OCTOBRE ROSE

Se faire dépister, c'est avoir la chance d'être régulièrement informée et rassurée sur son état de santé. C'est aussi la possibilité d'être soignée vite et efficacement si une anomalie est détectée.
Il est démontré en effet que ce dispositif permet dans la très grande majorité des cas, de détecter la maladie à un stade débutant, améliorant ainsi grandement le pronostic tout en préservant la qualité de vie et la féminité. (+ d'infos sur le site www.e-cancer. fr de l'INCa/ Institut National du cancer)

Se faire dépister, un geste essentiel !…
Lakaat diskoachañ ar c'hrignoù-bev, ur jestr pouezus-kaer !…

****

LE CULTE

dimanche 1 octobre : 9h30 Penzé
dimanche 8 octobre : 9h30 Taulé
dimanche 15 octobre : 9h30 Penzé
dimanche 22 octobre : 9h30 Taulé

Pour tous renseignements concernant les baptêmes, les mariages, les funérailles ou pour toute autre question, s'adresser directement :
- au presbytère de Carantec au 02.98.67.02.72 du lundi au samedi de 9h30 à 11h30
- au presbytère de St Pol de Léon au 02.98.69.01.15 du lundi au samedi de 9h30 à 11h30 et de 15h à 17h

Prêtre référent du doyenné : Père Guy AUFFRET

****

SAGESSE ET DICTON DE BRETAGNE

Pa ya miz Here en he hent
Da hanternoz e vez Gouel an Hollsent
Quand octobre prend sa route,
c'est à minuit la Toussaint.

La volonté d'un homme est son paradis,
mais elle peut devenir son enfer
Proverbe islandais